

Mr le Sous Préfet

Mr le Député (absent excusé)

Madame, Messieurs les Sénateurs

Mr le Conseiller départemental

Madame la Présidente de l'intercommunalité Mâconnais-Tournugeois

Chers collègues élus  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis

C'est avec grand plaisir que je vous accueille à l'occasion de l'inauguration des travaux d'isolation thermique de notre salle communale « LE CLUB ».

Avant de retracer son histoire, permettez- moi de vous présenter en quelques mots notre commune.

Le territoire de CRUZILLE s'étend sur 1111 ha avec 261 habitants.

Son château qui domine le village est le siège un institut médico-pédagogique qui accueille 70 enfants.

La principale activité économique est la viticulture . La vigne représente 155 ha .  
6 exploitations en cave coopérative et 3 caves particulières dont 2 en bio ont leur siège sur la commune.

Nous avons également deux éleveurs bio sur le hameau de « Fragnes » et « Ouxy » situés à l'ouest de l'autre coté de la montagne et dernièrement une exploitation en maraîchage s'est installée sur le hameau de Sagy en bio également .

4 artisans : un plombier chauffagiste, un électricien, des cabinets d'architecture et d'expertise médicale ( mais malheureusement plus de commerces).

Comme beaucoup de petites communes, nous avons dû fermer notre école en 2007.

Les bâtiments ont été transformés pour accueillir une micro-crèche intercommunale.

Nous possédons un patrimoine important : lavoirs, fontaines, cadoles, guinguette et un four à pain reconstruit par Cruzille patrimoine en 2017 avec l'aide de bénévoles du village.

Le milieu associatif est très dynamique, c'est aujourd'hui 8 associations qui œuvrent pour renforcer le lien social de notre village , elles permettent aux habitants de se retrouver régulièrement dans cette salle qui est mise leur à disposition.

Revenons maintenant à l'histoire de cette salle des fêtes pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui.

En mars 1969, l'Amicale laïque propose à la commune la construction d'une salle à vocation multiple sur un terrain communal (ce terrain).

Le projet, à l'époque, pouvait être financé en partie par le Ministère de la jeunesse et des sports, la CAF, le Conseil général et même une participation de l'Amicale laïque.

La commune décide alors de déposer un dossier de candidature pour la construction d'un local d'éducation populaire et en décembre 1969 le dossier est accepté par le Ministère de la jeunesse. La commune emprunte alors 50000 francs.

Cette salle appelée « Le Club » est livrée en kit en 1970, la dalle béton est alors coulée par une entreprise locale puis la construction commence.

Suite à un tragique accident, les travaux sont suspendus pendant un an.

En 1971, les travaux redémarrent avec l'aide du personnel et des enfants de l'IMP du château de CRUZILLE et la construction se poursuit même le week-end avec d'autres bénévoles du village.

En 1973, l'inauguration du club se fait en présence de Monsieur Philippe MALAUD Ministre de la fonction publique.

« Le Club » est ainsi nommé suite à un concours lancé par le Secrétaire d'état de la jeunesse et des sports qui avait pour objet de promouvoir un équipement socio-culturel bon marché par la mise en chantier de 1000 clubs sur le territoire national.

Après de nombreux travaux d'entretien durant 25 années, en 1997 la municipalité achète le terrain jouxtant cette salle et crée un parking puis les escaliers d'accès à l'entrée principale .

Le système de chauffage est également changé.

Ces travaux, à l'époque, ont été subventionnés par le Conseil général ( le FDAEC) et l'État (la DGE).

En 2017 les travaux d'accessibilité et de mise aux normes des sanitaires sont effectués.

Le Conseil municipal réfléchit alors sur les possibilités d'isolation de la structure qui est très énergivore et difficile à chauffer en période hivernale.

Après plusieurs réunions, le choix de l'isolation par l'extérieur avec de la laine de bois est validé. Cette solution nous permettait également d'améliorer l'aspect des façades qui n'étaient pas très belles.

Le coût est estimé à 80 000€ HT.

Début 2018 nous avons lancé les dossiers d'appels d'offres ainsi que les demandes de subventions auprès de l'État, du Département et de l'Intercommunalité mâconnais-tournugeois.

Je ne vous cache pas qu'avec la baisse des dotations depuis plusieurs années, le taux de subvention était déterminant dans la réalisation de ce projet.

Les entreprises retenues ont commencé les travaux en septembre , nous avons eu une mauvaise surprise puisqu'une entreprise a été défaillante ce qui a retardé la fin du projet qui était prévu en décembre 2018.

Aujourd'hui, les travaux sont terminés le coût global est de 79814 € HT.

Les peintures intérieurs ont été réalisées par l'employé municipal et il reste quelques aménagements extérieurs qui se feront plus tard.

Ce retard ne nous a pas permis d'envoyer nos dossiers à temps pour le versement de nos subventions.

Elles ne sont pas toutes versées à ce jour mais ça ne saurait tarder.

Je tiens à remercier les financeurs pour leur soutien aux petites communes comme la nôtre.

L'État pour la subvention DETR de 23944 €.

Le Conseil départemental pour l'appel à projet : 18750 € .

L'Intercommunalité mâconnais-tournugeois pour le fond de concours : 18250 € .

Ce qui représente 76 %

Merci aux entreprises et artisans qui ont œuvré à cette rénovation :

- Entreprise PENOT pour la maçonnerie,
- SMJM pour l'ossature bois et isolation,
- LETOURNEAU pour la menuiserie aluminium,
- NOVADECO pour les enduits,
- JEAN LOUIS BARRAUD pour la menuiserie bois,
- EGA DEBROSSE pour l'électricité.

Je tiens également à remercier mon Conseil municipal qui a validé ce projet à l'unanimité et plus particulièrement mon adjointe responsable des bâtiments qui a suivi le chantier chaque jour, qui a organisé les réunions avec les entreprises et géré les imprévus en plus de son activité professionnelle.

J'espère que cette salle donnera entière satisfaction aux habitants et aux associations qui organiseront leurs manifestations dans les mois à venir.

Je vous remercie pour votre attention.